



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°26 - JUILLET 2025

S'INFORMER

- www.pontdain.fr
- Mairie de Pont d'Ain
- mairie_pda
- station Pont d'Ain 01160

Horaires de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi • 8h-12h | 13h30-16h30
Mardi, vendredi • 8h-12h

Horaires cartes d'identité & passeports :

Lundi, mercredi • 8h-12h | 13h30-17h30
Jeudi • 8h-12h
Vendredi • 8h-12h | 13h30-16h30
Fermeture le mardi

ÉVÉNEMENT CHERCHE BÉNÉVOLES & DÉCO

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour l'événement "Bouger pour elles" qui aura lieu le dimanche 5 octobre 2025 à Pont d'Ain ! Intéressé ? Laissez-nous vos coordonnées par mail à communication@pontdain.fr et nous vous contacterons en retour. Nous souhaitons aussi faire une guirlande de soutiens-gorges et maillots de bain en guise de décoration, mesdames, mesdemoiselles, à vos fonds de tiroirs (à déposer en mairie en précisant "Bouger pour Elles"). Merci !

Nos commissions en quelques mots ...

COMMISSION ASSOCIATIONS, CULTURE ET SPORT

➡ Opérations terminées

- Théâtre Ain'Posture
- Salon de la Bande Dessinée
- Chorale Les Balad'Ain

➡ Opérations à venir

- Concert Acoustic Song à l'Ehpad 12/07
- Théâtre Ain'Posture 18/10
- Spectacle de Noël 14/12

Le mot du maire

Pondinoises, Pondinois,

Voilà déjà notre deuxième et également dernière année d'élus dans ce mandat un peu particulier. Sur l'aspect électoral dans un premier temps, avec un début retardé de six mois faute de candidat et un nouveau retour aux urnes à mi-mandat. Le Covid s'est invité la première année d'exercice nous forçant à nous adapter et aujourd'hui c'est une annonce de fortes restrictions budgétaires qui retarde nos ambitions.

Malgré tout ça, nous maintenons notre cap sur certains projets majeurs comme le futur groupe scolaire. Après 4 ans d'analyse de besoin, d'études de faisabilité, de choix du maître d'œuvre, d'études de sol pour la structure comme pour le type de chauffage, le permis de construire étant validé nous avons enfin pu lancer les marchés et les travaux devraient commencer dès cet automne.

Afin de réaliser des économies d'énergie, l'éclairage public a été éteint les nuits. Grâce à celles-ci nous allons dès la fin de l'année procéder à la modernisation de l'éclairage public de toute la commune. Nous pourrions ensuite de nouveau éclairer les axes principaux de la commune et ainsi respecter l'un de nos engagements.

Je citerai un autre engagement concernant la vidéo protection dont l'investissement est conséquent pour la commune et qui constitue l'un des leviers contre les incivilités. Certains d'entre vous avez subi des dégradations de vos biens, les équipements publics ont également été visés à plusieurs reprises. Pour ces raisons, nous avons décidé de lancer un programme d'installation de caméras de surveillance. Ce dernier s'étalera sur plusieurs années afin de supporter plus facilement le coût de cet investissement. La première phase débutera en fin d'année.

Je n'ai malheureusement pas la place pour citer tous les autres sujets sur lesquels nous travaillons. Ils sont pour autant nombreux et concernent notamment une étude de fonctionnement des feux du carrefour des 4 vents qui sera lancée cette année et des secteurs de voirie pour lesquels des travaux sont nécessaires, la révision du PLU et l'aménagement de notre commune, la rénovation des bâtiments concernés par le décret tertiaire et bien d'autres sujets encore.

L'été s'est installé et les Nocturnes Pondinoises reprennent leur place sur notre quai. Vous aurez remarqué le nouvel emplacement qui améliore la gestion des parkings pour nos riverains proche de la manifestation ainsi que la gestion de la circulation. Cela reflète également notre ambition de redonner une place importante à cet espace de vie dans un futur proche.

Tout n'est pas parfait et nous le savons, mais nous essaierons toujours de rendre la vie plus facile sur notre commune.

Passez un bel été, au plaisir de vous croiser.

Le Maire, Vincent Bourdeauducq

PROCHAINE ÉDITION

Dès le 1^{er} septembre 2025

LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

ENSEMBLE CONTRE L'AMBROISIE, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !

L'été est arrivé, et avec lui... le retour de l'ambroisie ! Cette plante invasive s'installe déjà un peu partout en Auvergne-Rhône-Alpes, parfois en prenant de la hauteur dans les zones les plus exposées.

Mais bonne nouvelle : **nous avons encore le temps d'agir efficacement**, à condition de repérer rapidement les foyers avant la période de pollinisation. Et c'est là que chacun peut faire la différence !

Vous repérez de l'ambroisie près de chez vous (bords de route, friches, chantiers, zones agricoles ou urbaines...) ? Signalez-la facilement sur la plateforme **Signalement-Ambroisie** ou via l'application mobile dédiée.

L'objectif : **intervenir dès les premiers stades de croissance**, quand l'ambroisie ne libère pas encore son pollen allergisant. À ce moment-là, l'arrachage est très efficace, surtout sur les petites surfaces.



Vous ne pouvez pas intervenir vous-même ? Pas de panique : votre **référént ambroisie local** prendra le relais pour organiser la destruction avant le début de la floraison.

Agir maintenant, c'est protéger la santé de tous et préserver notre environnement. Merci pour votre vigilance !

PROJETS POUR LES HABITANTS

Nouveau ! Participez aux ateliers "Activités physiques adaptées" de l'EHPAD de la Catherinette.

Pour Qui ? Les seniors du territoire de plus de 60 ans afin de pratiquer une activité physique adaptée à son âge et à ses capacités physiques et les personnes désireuses de partager un instant sportif avec les résidents de l'EHPAD.

Pour Quoi ?

- Favoriser le bien-être physique et mental grâce à des activités adaptées.
- Renforcer les liens sociaux et lutter contre l'isolement.
- Découvrir de nouveaux loisirs et passions dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Quand ? Le dernier mercredi de chaque mois, de septembre à juin, de 9h à 10h. Première séance, le 24 septembre 2025.

Comment ? Inscriptions et renseignements seulement au 04 74 39 26 26, dès le 1^{er} septembre, de 10h à 12h sauf le mercredi.



INFO PRATIQUE

La société de Chasse de Pont d'Ain vous informe des périodes de chasse sur la commune pour la saison 2025/2026. Les activités de chasse sont autorisées du dimanche 15 septembre 2025 au mardi 31 mars 2026. Les lundis et jeudis de 8h à 17h et les mercredis de 8h à 12h de manière générale. Les lundis et dimanches peuvent être réservés aux petits gibiers, les battues spécifiques et sur un périmètre bien précis peuvent être mises en place sur signalement et si des dégâts sont constatés.

EXPRESSION MINORITAIRE

Non communiqué

LIEN SOCIAL

Si vous êtes à la recherche d'activités sociales, culturelles ou sportives pour la rentrée 2025, voici la liste des associations pondinoises (disponible aussi sur le site www.pontdain.fr – rubrique « associations et loisirs ») :

SPORT

AAPPMA (pêche)

knighttex@gmail.com

Amicale Boule d'Oussiat

mayeul.dumoulin@yahoo.com

Boule des Marronniers

marc.nicod@hotmail.fr

Boule du Four

dilas-richard@wanadoo.fr

Association de chasse d'Oussiat

chasse.oussiat@gmail.com

Société chasse de Pont d'Ain

hervequillard@gmail.com

Centre d'arts martiaux

artsmartiauxpondinois@gmail.com

Dojo du soleil levant (arts martiaux)

clombardo@wanadoo.fr

AMHE (arts martiaux hist.)

bourgeat.thibaud@gmail.com

Boxe pondinoise

boxepondinoise@hotmail.com

Athletic Club Pondinois

rude.jc@cegetel.net

Olympique rives de l'Ain (football)

ora.secretaire@gmail.com

Gymform Pont d'Ain (gym, yoga, pilates)

gymformpontdain@gmail.com

Rando pondinoise

randopondinoise@gmail.com

Volley ball

bugeyvolleyclub01@gmail.com

Tennis club pondinois

russierjyves@orange.fr

FBA Team (airsoft)

asso.fbateam@outlook.fr

Pont de Bad (badminton)

pontdebad@gmail.com

Let's dance (danse)

carmen01@outlook.fr

CULTURE, MUSIQUE, TRAVAUX MANUELS

Crescendo accordéon

christophevuillot.crescendo@orange.fr

Ass. culturelle Bœuf de la Pré

ginisim1@gmail.com

Au fil des karaokés

gbproduction01@gmail.com

Bibliothèque

biblio.pontdain@orange.fr

Club féminin (travaux manuels)

e.decourieux@free.fr

Comité d'animation

sccpougny01@gmail.com

Harmonie Pondinoise (musique)

marion-annick@orange.fr

Les amis de la Catherinette (patrimoine)

pcbietrix2@gmail.com

Les jardins pondinois

ltaviot@gmail.com

Toutes des artistes 01 (patchwork)

toutesdesartistes01@gmail.com

Cinéma rural

thierry.devin@mailo.com

Ligue de protection des oiseaux

ain@lpo.fr

Anacr-Arac-FNACA (Anciens Combattants)

costema01@free.fr

AMICALES, SCOLAIRE, SOCIAL

Amicale des donneurs de sang

joel.genoux0012@orange.fr

Amicale des sapeurs-pompiers

amicale-sp-pontdain@orange.fr

Amicale des classes en 0 et 5

jeanchristophe.osini@sfr.fr

Amicale des classes en 3 et 8

classards3.8@gmail.com

Amicale des classes en 6 et 1

al.aubert01@wanadoo.fr

Amicale des classes en 7 et 2

conscrits7et2.pontdain@outlook.fr

Amicale des classes en 9 et 4

martinebrvt@gmail.com

Ass. autonome des parents d'élèves du collège Louise de Savoie

apefcpepontdain@gmail.com

Sou des écoles

soudesecolesdepontdain@gmail.com

Union Collective Economique Pondinoise

contact.ucep@gmail.com

Vivre en harmonie à Pont d'Ain

famille.veronique@hotmail.fr

Secours catholique

pontdain.sc@gmail.fr

Teradela (social)

association@teradela.fr

Epicerie solidaire rives de l'Ain

06 11 34 34 76

NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN

Monitrice indépendante, Karine vous propose une nouvelle activité à la ferme des Tilliets à Oussiat :

de l'équitation western ! Les cours s'adressent à tout public avec une cavalerie adaptée (chevaux ou poneys) et se déroulent en petits groupes composés d'une à trois personnes. L'équitation Western est l'héritage du travail du bétail par les cow-boys depuis de nombreuses années et offre un large choix de disciplines variées à découvrir. Si vous souhaitez pratiquer une activité de plein air alliant sport, contact avec la nature et le cheval, n'hésitez pas à prendre contact.

Horaires : à la demande, notamment les week-end et jours fériés.

☎ 06 84 15 36 31 • Facebook/Instagram : KD Western Riding



L'AGENDA PONDINOIS

JUILLET

- **Vendredi 4**
Nocturnes pondinoises
- **Vendredi 4 et samedi 5**
Fête foraine
- **Samedi 5**
Fête de la halle et feu d'artifice
Comité d'animation
- **Samedi 5**
Challenge Humbert 16D 3-4
Boules Marronniers
- **Vendredi 11**
Nocturnes pondinoises
- **Samedi 12**
Concert acoustique à l'Ehpad
- **Lundi 14**
Cérémonie du 14 juillet
Harmonie pondinoise et Comité d'animation
- **Mercredi 16**
Conseil municipal
- **Vendredi 18**
Nocturnes pondinoises
- **Dimanche 20**
Rassemblement auto moto
- **Vendredi 25**
Nocturnes pondinoises

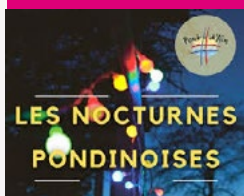
AOÛT

- **Dimanche 3**
Brocante *UCEP*
- **Mardi 5**
Don du sang
- **Vendredi 15**
Procession | *Amis de la Catherinette*

SEPTEMBRE

- **Dimanche 7**
Cinéma rural
- **Dimanche 7**
But d'honneur | *Boules Marronniers*
- **Sam. 13 et Dim. 14**
Salon des musiciens
- **Dimanche 14**
Un rêve à moto
- **Sam. 20 et Dim. 21**
Journées du patrimoine
Amis de la Catherinette
- **Samedi 27**
Fête des possibles | *Teradela*
- **Dimanche 28**
Cinéma rural

À NE PAS MANQUER



Les Nocturnes Pondinoises continuent de vous divertir

tous les vendredis soir jusqu'à fin juillet Quai Justin Reymond. De nombreux artisans présents, restauration et buvette assurées.

Ne manquez pas non plus la fête foraine qui se déroulera sur tout un week-end, les **4 et 5 juillet**, et se clôturera par la fête de la Halle le 5 juillet au soir avec un feu d'artifice éblouissant offert par la municipalité.

Le **14 juillet**, venez assister au défilé dans le centre de Pont d'Ain avec les pompiers, les gendarmes et la municipalité. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez aussi brandir vos fanions tricolores à vos fenêtres si vous habitez Rue Bernard Gangloff et Rue du 1^{er} septembre (jusqu'à la pharmacie). Il s'agit toujours d'un moment festif à partager !

La brocante revient le **3 août** à Pont d'Ain et sera organisée par l'UCEP. Si vous souhaitez aider, envoyez un mail sur contact.ucep@gmail.com

PONT D'AIN, LE SAVIEZ-VOUS ?

Partie 2/2

Après la mort de Philibert le Beau en 1504 et à la suite du séjour de 4 années de Marguerite d'Autriche au château de Pont d'Ain, il n'y eut pas trop de renversement jusqu'en 1586. A partir de cette date, le duc Charles Emmanuel vendit le château de Pont d'Ain au marquis Joachim de Rye, seigneur de St Claude, qui fut lieutenant général de ses armées au prix de 40 000 écus d'or. Le marquis restaura le château flanqué de sept tours et corps de logis, dont il ne subsiste à l'heure actuelle qu'un escalier monumental de la tour de Marguerite où l'on voit encore sculpté les armes des De Ryes "d'azur à l'aigle d'or aux ailes déployées". Il mourut à 33 ans d'une mort soudaine. Le château dut capituler en 1595 devant les forces de Biron maréchal de France qui vint attaquer Pont d'Ain après avoir maltraité Villard, Varax, Richemond, La Palud et Druillat pour servir la cause d'Henri IV tout en conspuant avec le duc de Savoie et d'Espagne, ce qui le conduisit à l'échafaud.

La terre de Pont d'Ain échut en héritage à Ferdinand de Rye archevêque de Besançon qui en reprit le fief en 1601 et la vendit en 1640 à François de Bonne seigneur duc de Lesdiguières maréchal de France, qui la vendit à son tour le 22 avril 1648 pour 220 000 livres à Antoine Rostain d'Urre seigneur d'Aiguebonne. Sa fille, Marie d'Urre, la fit entrer dans la famille Perrachon par son mariage avec Pierre Perrachon, riche orfèvre conseiller du roi. Jacques Marie Alexandre Perrachon la céda ensuite le 7 février 1735 à Philibert de Grollier. Son fils, Louis Pierre, en jouissait encore en 1789 lorsqu'il fut décapité à Lyon pour avoir porté les armes pendant le siège de Lyon durant la révolution. Le château fut démantelé et ses tours rasées, sur ordre de conventionnel Albitte Jean Louis en 1794 qui sema la terreur dans l'Ain. La veuve de Philibert Grollier vendit à son tour la terre de Pont d'Ain en 1804 à Gabriel Chossat de St Sulpice, maire de Bourg en Bresse, pour 200 000 livres tournois ; ce dernier en fit alors sa résidence et rebâtit le château sous sa forme actuelle. Son fils, Arthur de St Sulpice, fit aussi construire la terrasse au-dessus de l'escalier de la tour Marguerite qui reste actuellement. Pour finir, le domaine fut cédé à Mgr Alexandre Devie, évêque de Belley, moyennant le versement d'une rente viagère très onéreuse de 6 500 Fr en or plus le château de Pommier à St Martin-du-Mont. Le château servit enfin de maison de retraite pour les prêtres âgés du diocèse il n'y a encore pas si longtemps.

